

Crise sanitaire ou pas, les « réformes » régressives se poursuivent, les personnels disent STOP !

Depuis 18 mois, malgré des conditions de travail fortement dégradées et au prix parfois d'un grand épuisement professionnel, les personnels permettent au service public d'Éducation de « tenir » bon et de remplir sa mission. Depuis 18 mois, la FSU fait des propositions pour permettre un meilleur fonctionnement de l'école, malgré la crise sanitaire. Or, une nouvelle fois, la rentrée se fait en mode dégradé au plan sanitaire, et sans véritable préparation de la part des ministres : pas de réelle prise en compte de la dangerosité du variant, un protocole qui ne répond pas à la situation, le flou et l'absence de réponses sur à peu près toutes les questions, des annonces « hors sol » à l'université... Quel mépris pour les personnels comme pour la jeunesse !

Des personnels méprisés

Avec la suppression des CAP, les droits des agent-es ont été rognés. La perte d'attractivité des métiers (salaires, conditions de travail) donne lieu à un recours de plus en plus important à l'emploi précaire. Après plus de 10 ans de gel de point d'indice, le Grenelle a été annoncé pour permettre une revalorisation dite « historique » par JM Blanquer. Les personnels se sont mobilisés, l'action syndicale a permis que des augmentations existent, mais pour certain-es seulement, essentiellement sous forme de primes, conditionnées parfois à certaines missions... Le début de revalorisation est donc un premier pas encore très insuffisant. Une charge de travail de plus en plus lourde, des salaires qui restent bas, ça suffit ! La Fonction publique est affaiblie, les attaques se succèdent envers le monde du travail dans son ensemble : réforme de l'assurance chômage et menace sur celle des retraites... Les salarié-es n'ont pas à payer la crise !

Des conditions de travail dégradées

La crise sanitaire a révélé les carences de l'école, les choix politiques les ont aggravées. Les effectifs sont trop lourds dans les classes. Or cette rentrée se fait encore sous le signe des suppressions de postes dans le second degré, et du manque de moyens dans le supérieur : les élèves et étudiant-es seront « entassés-es » au mépris de la distanciation nécessaire... Les protocoles encouragent le recours à l'enseignement hybride au mépris des textes statutaires et des possibilités des enseignant-es. Quant aux jeunes, il leur faut suivre les cours sans aucune prise en compte des derniers mois, sans aménagement, ni rattrapage : la FSU réclame un plan d'urgence pour l'éducation, des moyens pour travailler en groupes réduits et revenir sur d'éventuelles lacunes.

Des réformes rejetées

Les ministres Blanquer et Vidal poursuivent leur train de réformes pourtant contestées de longue date : Loi de Programmation de la Recherche, menaces sur la direction d'école, réforme du Bac et du lycée, réforme de la formation initiale (INSPE), transformation de la voie professionnelle et montée en charge de l'apprentissage... La réforme (la destruction !) de l'Éducation prioritaire est sur les rails, prévue pour la rentrée 2022. Aucune de ces mesures ne va dans le sens de l'école que défend la FSU, une école qui permette à toutes et tous d'accéder aux apprentissages. À l'inverse de la nécessaire démocratisation du système éducatif, elles procèdent de méthodes managériales (injonctions, contrôle du travail) pour imposer une école inégalitaire et sélective.

**Il est temps de reprendre la main sur le métier
Toutes et tous en grève le 23 septembre !**

L'ensemble des réformes Blanquer réduisent les libertés pédagogiques des enseignant-es :

- dispositifs pédagogiques et « bonnes pratiques » imposés à coup de « normes », « guide » ou « vade-mecum »
- dimension de « conception » propre à nos métiers déniée
- méthode d'apprentissage de la lecture prescrite
- pilotage et uniformisation des enseignements par les évaluations nationales et le cadrage du contrôle continu pour le bac

La co-intervention et le « chef d'œuvre » en lycée professionnel sont emblématiques de ces orientations qui réduisent le temps d'enseignement des élèves, individualisent les parcours à outrance et tentent d'imposer certaines pratiques pédagogiques à l'ensemble des enseignant-es.

Les propositions issues du "Grenelle de l'éducation" renforcent cette volonté de contrôle des pratiques enseignantes. Elles sont dangereuses pour les personnels et nuisibles à la réussite scolaires des élèves. Ensemble, mobilisons-nous pour regagner du pouvoir d'agir dans nos pratiques pédagogiques et du temps d'enseignement pour nos élèves.

Dans le second degré :

Les programmes disciplinaires ne sont ni conçus ni organisés pour faire réussir l'ensemble des élèves. L'absence de cohérence des programmes, le manque de temps pour les appliquer empêchent par ailleurs le développement d'une culture commune vivante et en prise avec les différents savoirs. **La crise sanitaire aurait dû déboucher sur des aménagements de programmes afin de tenir compte des retards d'apprentissage. La FSU a fait des propositions dans ce sens, seules quelques modifications ont été actées en Terminale générale et technologique.**

Dans le premier degré :

Contrairement aux propos du ministre, les programmes de l'élémentaire ont été « ajustés » pour intégrer une partie de ses obsessions et ceux de maternelle ont été réécrits... sans trop de casse grâce à une forte mobilisation ! Des guides et vade-mecums « pleuvent » pour imposer aux enseignant-es des savoirs recentrés sur de prétendus « fondamentaux », insuffisants pour faire réussir tous les élèves. **Les enseignant-es doivent pouvoir travailler à partir des programmes nationaux, et dans le respect de leur liberté pédagogique !**

Vastes programmes !

Après 18 mois de crise sanitaire, les moyens pour agir sur les conséquences pédagogiques de long terme ne sont pas là :

- Dans les écoles : très peu de postes de remplaçant-es et de RASED créés. Quasiment plus de « Plus-de-maîtres-que-de-classes » alors que la priorité aurait dû être de renforcer les regards croisés sur les élèves.
- Dans le 2nd degré : 1 883 suppressions d'emplois pour 10 867 élèves supplémentaires dans les collèges, 19 851 dans les lycées généraux et technologiques, 5 781 dans les lycées professionnels ! Et toujours plus d'heures supplémentaires imposées... Au total, 7 490 emplois d'enseignant-es en moins dans les collèges et lycées depuis 2017 soit l'équivalent de 166 collèges rayés de la carte !
- Aucune création de postes de CPE, de personnels de santé, administratifs, de psychologues, d'assistantes et assistants sociaux
- À l'université, pour 34 000 étudiant-es supplémentaires, la ministre a annoncé 19 000 places... sans les recrutements d'enseignant-es nécessaires !

La France continue de consacrer un budget inférieur de 30 % à 40 % en comparaison à ceux des pays qui investissent le plus en matière d'éducation...

Suite aux annonces du Président de la République à Marseille le 2 septembre
NON au recrutement des enseignant-es par les directions d'école ! NON à la dérégulation de
l'Education nationale ! TOU-TES en GREVE le 23/09 pour la revalorisation du métier d'ensei-
gnant et pour les moyens de la réussite de tous les élèves, sur tout le territoire !